

ASSAS

Session : Mai 2019

Année d'étude : Troisième année de licence sciences humaines et sociales mention information et communication

Discipline : *Droit des médias*

(Unité d'enseignement Fondamentaux 2)

Titulaire du cours : Me Joëlle AKNIN

Documents autorisés : photocopies des cours distribués.

SUJETS AU CHOIX :

SUJET 1 :

Quels sont les principes de droit essentiels qui doivent guider les journalistes dans l'exercice de leur métier ?

À quelles règles déontologiques sont-ils soumis ?

SUJET 2 :

Vous devez écrire un article sur Johnny Hallyday et le litige concernant sa succession.

Donnez les principes et les articles de loi à respecter vous permettant de ne pas vous exposer:

À une atteinte à la vie privée,

À une action en diffamation,

À une atteinte aux droits d'auteur de tiers.